

# Commission de régulation de l'énergie

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 juin 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Energies Services Occitans au 1<sup>er</sup> juillet 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 mars 2012

NOR : CREE1227783S

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND et Jean-Christophe LE DUIGOU, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Energies Services Occitans (Ene'O), le 6 juin 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> juillet 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Energies Services Occitans

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement d'Ene'O depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,1466 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 mars 2012 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement d'Ene'O, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 1<sup>er</sup> juillet 2012 correspond à une hausse de 0,1466 c€/kWh.

### 3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Ene'O est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 mars 2012.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 2012.

Pour la Commission de régulation de l'énergie :

*Le président,*  
P. DE LADOUCKETTE

## A N N E X E

### TARIFS DE VENTE DU GAZ NATUREL D'ÉNERGIES SERVICES OCCITANS APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2012 (HORS TVA ET HORS CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif Base	
Abonnement mensuel en €	3,66
Prix du kWh en c€	7,941
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	3,66
Prix du kWh en c€	7,321
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	14,12
Prix du kWh en c€	5,261
Tarif B2l	

TARIFS	PRIX
Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	14,12 5,261
Tarif B2S Abonnement mensuel en € Prix du kWh d'hiver en c€ Réduction du prix du kWh d'hiver en c€ Prix du kWh d'été en c€ Réduction du prix du kWh d'été en c€	80,51 5,278  3,768